

AVIS DE CONSULTATION ÉCRITE

DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL
6425, boulevard Léger, suite SS18

Le conseil d'arrondissement de Montréal-Nord, lors de sa séance qui se tiendra le 7 juin 2021, à 19 h, en conformité avec l'arrêté ministériel 102-2021, statuera sur la demande d'autorisation d'un usage conditionnel suivant :

6425, boulevard Léger, suite SS18

Permettre l'occupation du lieu de culte « Église de Dieu de la dernière heure »

QUE conformément à l'arrêté ministériel 102-2021 une séance de consultation écrite d'une durée de 15 jours est tenue à partir de la date de publication du présent avis.

Les documents explicatifs sont accessibles sur le site Internet de l'arrondissement via le lien suivant :
<https://montreal.ca/articles/consultations-en-mode-virtuel-dans-montreal-nord>

PRENEZ AVIS que toute personne intéressée doit soumettre ses commentaires au plus tard le 1^{er} juin 2021 à l'adresse courriel : consultation-publique.mtl-nord@montreal.ca

_____(Original signé)_____
M. Marc-Aurèle Aplogan
Secrétaire d'arrondissement
Lundi le 17 mai 2021